Image not found or type unknown

Probleme suite à une demission

Par **nonodu51**, le **07/01/2008** à **01:10**

Bonjour , je voudrai avoir votre avis : je viens de démissionner de mon emploi pour lequel j'avais signé un contrat nouvel embauche il y a plus d'un an et pour mon départ je n'ai touché que les jours de repos non posé . Pouvez vous me dire si c'est normal ? Je vous remercie d'avance pour votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés